Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 73 (1937)

Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIIIe ANNÉE — N° 47 25 DÉCEMBRE 1937

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Education nationale.* — VAUD : *Assemblée des délégués et assemblée générale.* — *Ceux qui quittent.* — *Pour Echichens.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Assemblée du 10 décembre.* — U. I. P. G.— DAMES : *Déclaration du Comité.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Alb. R. : *Rapport du Rédacteur au Comité de rédaction.* — TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE CORPORATIVE

ÉDUCATION NATIONALE

Nous marchons d'obligation en obligation, mais parmi tout cela, que fait-on du devoir supérieur, lequel émane de la conscience, de « l'impératif catégorique » ? Car c'est vers une formation — une déformation — matérialiste que nous conduisent les projets du Département militaire fédéral. Il s'agirait premièrement et dès la quinzième année de cours de gymnastique, puis de cours de jeunes tireurs et enfin, à 19 ans, d'initiation aux exercices avec armes ; tout cela afin de préparer un peuple guerrier avant la lettre... la lettre qui tue, c'est bien le cas de dire !

On se demande quels seront les moments qui pourront encore être consacrés à des joies plus saines : l'étude, la réflexion (mais peut-être toute méditation sera-t-elle interdite ?), les joies de la famille ?

La famille ! Il est assez curieux de constater qu'on choisit le temps où l'on parle le plus de sa défense pour lui soustraire ses droits ! Jusqu'ici, l'enfant et l'adolescent appartenaient d'abord à leurs parents, et ceux-ci, lorsqu'ils étaient dignes, cherchaient à respecter le plus possible la personnalité naissante, à la guider prudemment vers un idéal d'honnêteté, de liberté, de respect de la condition humaine.

Et brusquement, on va, de gré ou de force, changer cela, livrer la jeunesse au dieu Mars et, sous l'aspect tentant du sport, l'uniformiser en stature et en pensée ! On va ressusciter l'orgueil national, cause de tant de catastrophes ; l'homme redeviendra un loup pour l'homme, et la petite Suisse sera sauvée !

Evidemment, tout sera bien simplifié : il n'y aura plus qu'à obéir aveuglément, pour ceux qui le peuvent ; quant aux autres... Pas nécessaire de retenir les scrupules qui concourent à la recherche de la vérité (scrupules qui efféminent, disent les mâles !). Une vérité à l'usage de tous, une méthode unique, un uniforme, et le tour sera

joué. A quand les « balilla »? — Vraiment, comme disait je crois Grosclaude : *La machine ronde a perdu la boule !*

Et l'on s'en ira répéter demain le message de Noël... Quelle ironie et quelle crucifixion !

Il faut, il faut que les Eglises, les éducateurs, les parents se lèvent pour crier : casse-cou . DON QUICHOTTE.

VAUD

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Dimanche 30 janvier, à 10 heures, au Casino de Montbenon.

Ordre du jour :

1. Appel des délégués.
2. Procès-verbal.
3. Comptes des caisses de secours, prêts et orphelins.
4. Election des vérificateurs des comptes de la caisse de secours.
5. Membres honoraires et auxiliaires.
6. Rapport sur le Musée scolaire.
7. Revision des statuts de la section de Lausanne.
8. Réimpression des statuts S. P. V.
9. Propositions éventuelles du comité.
10. Propositions éventuelles des délégués.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dimanche 30 janvier, à 14 h. 15 précises, au Casino de Montbenon.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Rapport du comité.
3. Rapport des vérificateurs des comptes :
   a) De la caisse S. P. V.
   b) De la caisse de secours.
4. Budget ; cotisation.
5. Propositions éventuelles :
   a) Des sections.
   b) Des membres.
   c) Du Comité central.
6. Propositions individuelles.
7. Elections statutaires :
   a) Bureau de l'assemblée générale.
   b) Deux membres et un suppléant au Comité central.

Les sociétaires et les sections qui auraient une proposition à formuler sont priées d'en avertir le Comité central avant le 8 janvier.

Le comité.

VŒU D'UNE SECTION

La Section de Vevey de la S. P. V., dans sa séance du 2 décembre 1937, émet le vœu que la S. P. V. collabore plus activement tant à l'élaboration qu'à la revision des manuels d'enseignement. A cet

effet, elle suggère que *les commissions d'étude soient constituées d'entente entre le Département de l'Instruction publique et le Comité central S. P. V.* Pour copie conforme : *Le comité de section.*

VŒU DE SOCIÉTAIRES S. P. V.

Les soussignés, estimant que la situation matérielle des instituteurs mariés et pères de famille est insuffisamment prise en considération, demandent à l'assemblée générale de charger le Comité central de mettre à l'étude, dans le plus bref délai possible, le problème des allocations familiales.

Suivent les signatures de *48 membres de la Section de Lausanne.*

CEUX QUI QUITTENT

Lausanne. Les collègues de Beaulieu entouraient, vendredi soir passé, Mme Louise Coindet, qui prend sa retraite. M. Notz dit en termes heureux combien Mme Coindet avait su se faire apprécier pendant ces 18 ans passés à Beaulieu et lui souhaita que ce feuillet de sa vie ne soit pas trop dur à tourner.

Notre section a enregistré cette année 8 démissions ; ce sont celles de Mmes Clémence Berzin, Le Petit Mont ; Eugénie Bussy, Crissier ; Louise Coindet et Pauline Notz, à Lausanne ; MM. Paul Chapuis, Paul Delay et Louis Schulé qui ont pris leur retraite. Ce n'est pas sans mélancolie que nous nous séparons de ces vieux collègues à qui nous devons tant. Ils sont de ceux qui ont connu les dures années de la guerre, les traitements de misère avec lesquels ils ont élevé leur famille, les luttes pénibles pour donner à l'instituteur la place qu'il mérite. A ces bons serviteurs de la S.P.V., nous souhaitons longue et heureuse retraite.

Mlles Henriette Belet et Alice Taillens nous ont quittés pour se marier ; nous espérons qu'elles trouveront pleine satisfaction dans leur nouvelle vie et nous formons pour elles les vœux les meilleurs.

B. BEAUVERD.

A cette liste, nous associons Eloi Métraux qui, quoique ne faisant plus actuellement partie de la S.P.V., y œuvra jadis avec passion. Il en démissionna à la suite des querelles intestines qui provoquèrent vers 1920 la scission « hommes et femmes » à la section de Lausanne. Homme de principe, il ne revint jamais sur sa décision, mais continua à s'intéresser du dehors à toute notre vie corporative. (*Réd.*)

POUR ÉCHICHENS

La Caisse d'épargne du district de Cossonay a décidé de faire un don de 100 fr. à l'Asile rural d'Echichens. Merci infiniment...

Que les collègues qui ne sont pas membres cotisants d'Echichens se fassent inscrire comme tels pour 1938. Cotisation annuelle : 2 fr. Chèques N° II. 3738.

Que les maîtresses de couture songent aux garçons d'Echichens quand une de leurs élèves commence un travail supplémentaire : les chaussettes de n'importe quel numéro, les chemises, les bons tricots chauds seront les bienvenus pour rénover les petits trousseaux réglementaires, vite dégarnis...

Echichens a besoin qu'on pense à lui, non seulement au moment de la collecte, mais encore et spécialement au moment des fêtes. Envoyons quelques douceurs à ces garçons qui ont besoin d'être, à Noël, choyés et un brin gâtés, comme le sont nos propres enfants.

L. Cz.

GENÈVE

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 DÉCEMBRE 1937

A. — La section est convoquée pour entendre un rapport de nos collègues Servettaz et Uldry sur les épreuves de sélection, qui permettent de désigner chaque année les élèves aptes à suivre les sixièmes classes normales. Les rapporteurs, qui ont reçu des doléances venant de différents côtés, résument ainsi les critiques qui peuvent être faites à ce sujet :

1° Ces épreuves sont trop longues et demandent un effort trop soutenu.

2° Elles font appel plus à l'intelligence qu'aux connaissances des enfants et certaines questions sont nettement au-dessus de leur portée.

3° Les épreuves ne sont pas toujours faites dans des conditions favorables ; elles désorganisent les classse dans certaines localités où, du reste, on ne peut créer deux sortes de sixièmes.

4° On ne tient pas compte des résultats et, sur la demande de parents, on place en sixième normale des élèves qui n'ont pas réussi.

Ces critiques seront soumises immédiatement au Département de l'Instruction publique et une commission étudiera les suggestions qui peuvent être présentées à nos autorités scolaires. Finalement, sur la proposition d'Uldry, l'assemblée décide que c'est toute la question des épreuves et du contrôle de l'enseignement qui doit être étudiée. Cette étude est confiée à une commission composée de MM. Servettaz, Uldry, Richard, Piguet, Baeriswyl, Roller et F. Tissot.

B. — On se préoccupe un peu partout de la question de la formation civique de la jeunesse après la période scolaire. Ce problème a été exposé dans *L'Educateur* par notre collègue G. Willemin. Uldry estime que l'U.I.P.G. doit s'intéresser à cette importante question et propose la nomination d'une commission. Adopté par l'assemblée qui désigne MM. G. Willemin, Béguin, M. Jaquet, Borel, Jaquenoud, L. Tissot et Uldry pour former la commission. Le

président rappelle que nos commissions sont ouvertes à tous les collègues qui s'intéressent aux sujets d'étude.

C. — La circulaire adressée par notre comité à tous les membres de l'U.I.P.G., au sujet d'une tentative de scission, a causé quelque inquiétude et Lucien Dunand demande des précisions. Le président Duchemin — malgré le mystère dont se sont entourés les auteurs de la manœuvre — peut fournir quelques renseignements sur l'action des dissidents et sur certains procédés employés à cette occasion.

Piguet, R. Jaquet et Rudhardt réclament des explications aux collègues L. Tissot et Déthurens, présents à notre assemblée et qui tentent, sans beaucoup de succès, il faut le dire, de justifier le mouvement séparatiste.

Le comité est chargé de suivre l'affaire et de convoquer très prochainement une nouvelle assemblée générale. A. L.

U. I. P. G. - DAMES

L'assemblée générale du 17 décembre fut consacrée à l'étude et à la discussion de la constitution, apprise incidemment, d'un syndicat chrétien et national de l'enseignement public. Nous reviendrons sur cette séance qui fut réconfortante et émouvante, par le ton élevé et digne du débat, et le sincère attachement marqué à notre Union.

Nous donnons aujourd'hui, selon le vœu exprimé par l'assemblée, particulièrement nombreuse, les principaux passages de la déclaration faite par notre présidente au nom du Comité :

« En abordant le principal point de notre ordre du jour — la constitution d'un « Syndicat chrétien et national de l'enseignement officiel » —, je vous demande de faire un effort pour rester calmes et objectives. Une première réaction de révolte et de chagrin, nous l'avons toutes éprouvée, et votre présidente tout particulièrement. Mais nous avons le devoir de nous placer sur un terrain élevé pour examiner ce douloureux problème ; nous ne ferons ici le procès de personne, mais nous parlerons avec une entière franchise. Il s'agit de notre Union, de nos intérêts, de nos amitiés ; il s'agit aussi de choses plus importantes encore, de la constitution même de notre école genevoise.

» Je veux dire ici, que, dans la défense de notre Union, nous travaillons en plein accord avec le Comité de la Section des Messieurs. Les intérêts supérieurs, menacés par ce mouvement, nous unissent dans une action commune.

» Je tiens tout d'abord à répondre, afin d'éclairer la discussion, aux griefs variés qui se murmurent, paraît-il, de ci de là. Le Comité doit répéter ici ce que nous avons souligné dans notre lettre du 10 décembre, adressée à chaque membre de notre section, que nous

nous étonnons, et déplorons qu'aucune collègue, jamais, ne soit venue apporter aux séances les suggestions ou les critiques qu'on formule aujourd'hui. Nous avons, à plusieurs reprises, fait appel à la collaboration de toutes. Nous avons sollicité les franches discussions.

» Il s'agit donc, maintenant, de faire la lumière et de dire tout haut ce que quelques-unes chuchotent.

» On dit, paraît-il, que le comité de la section des dames est « intégralement communiste » ! Je ne rapporterais pas ce propos — je n'ai aucun goût pour les commérages — si cela ne me donnait l'occasion de mettre un peu de clarté dans nos idées. Ne pensez-vous pas que les mots sont devenus des projectiles qu'on se lance à la tête, et qu'ils ont perdu leur véritable sens ? Et ne pensez-vous pas que nous devons réagir contre cette habitude ? Essayons de voir derrière chaque mot ce que nous y mettons de vrai et de faux, et cherchons à voir chacune de nous, non plus à travers l'étiquette qu'on se croit obligé de nous coller, mais à travers nos actes, notre vraie personnalité.

» La récente souscription en faveur du sanatorium de Puigcerda a mécontenté des collègues. Les deux personnes qui, au Comité, ont proposé cette souscription au reçu d'un appel adressé à toutes les organisations féminines de la Suisse — ces deux collègues sont les plus éloignées qui se puissent des milieux « rouges », puisqu'il faut employer cette terminologie colorée. Elles ont pensé — et le Comité a approuvé leur point de vue — qu'un appel en faveur d'enfants ne pouvait rester sans réponse, que l'on ne pouvait toujours puiser dans la caisse de la section, et qu'une souscription permettrait aux personnes désirant verser leur obole à cette œuvre de le faire. C'était fort simple, comme vous le voyez.

» On reproche au Comité de s'occuper du Rassemblement universel pour la Paix. Je suis heureuse de mettre au point cette question épineuse : le Comité n'a jamais encore mis à l'ordre du jour d'une de ses séances la question d'une adhésion éventuelle au R. U. P. Ses membres en ont librement parlé, des divergences très vives se sont manifestées. Il est inutile, je pense, de dire que l'assemblée de la Section est seule compétente pour prendre une décision quelconque, et que si le problème devait se poser, la question est si controversée qu'elle devrait être longuement et minutieusement étudiée, non pas par le Comité seul, mais par une commission désignée par l'assemblée.

» Autre grief : le Comité s'occupe, paraît-il, de trop de choses internationales ! On entend par là, je pense, que nous avons eu l'occasion de collaborer avec d'autres sociétés féminines, à l'organisation de séances d'études sur le renchérissement de la vie par exemple, ou du centre de liaison des sociétés féminines, ou d'une conférence pendant la semaine de la paix. La solidarité féminine serait-elle inexistante chez nous ? Dans chacune des manifestations qui nous rapprochaient d'autres sociétés féminines, le Comité a vu une occasion

d'apprendre à nous connaître, de nouer des liens d'amitié, d'élargir nos vues, encore souvent trop étroites, sur la vie féminine et ses multiples difficultés. Paraphrasant un mot célèbre nous dirions volontiers : « Nous sommes femmes, et rien de ce qui touche les femmes ne nous est étranger ».

» Je relève en passant seulement le reproche de ne pas nous occuper assez de pédagogie. Lorsqu'il s'est agi de constituer un groupe pour examiner le nouveau programme d'arithmétique, ou les programmes des différentes années d'études, il a fallu supplier pour obtenir le concours de quelques collègues.

» Enfin — in cauda venenum — nous n'avons pas fait ce qu'il fallait pour la défense de nos traitements. On a dit que les républiques sont ingrates ; que dire de notre petite république des institutrices ?

» Je m'excuse d'avoir consacré tant de temps à cette mise au point. Elle était nécessaire.

» Nous avons à savoir, maintenant, si nous voulons, fidèles à l'*article I de nos statuts*, lettre c, *défendre l'école laïque*, dont la neutralité est un garant de concorde et de paix.

» L'éducation morale, nous sommes beaucoup à la désirer, à la pratiquer. Je n'en veux pour preuve que la récente causerie demandée à Mme Grange, sur la Croix-Rouge de la Jeunesse. On peut apprendre à un enfant à devenir un homme ou une femme juste, loyal et indépendant, on peut lui donner un idéal de vie supérieure et généreuse dans le cadre de notre constitution, dans le respect des articles 24 et 34 du règlement de notre école primaire.

Art. 24. — *Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du corps enseignant sont tenus d'observer une neutralité absolue :*

au point de vue confessionnel,

au point de vue de la politique de parti, sous réserve des dispositions de l'art. 34.

Art. 34. — *L'éducation civique a pour but :*

de faire connaître aux enfants les institutions de notre pays et de leur apprendre le respect des principes de la démocratie ;

de préparer les futurs citoyens à accomplir leurs devoirs et à exercer leurs droits ;

de leur inculquer l'amour du pays, l'esprit de compréhension mutuelle et de solidarité qui doit régner entre les citoyens et entre les peuples.

» Je fais appel, en terminant, à la responsabilité de chacune de vous. Examinons cette question avec objectivité, mais avec clarté et fermeté. Peut-être, de cette crise, sortira-t-il un bien pour notre Union ? Ses membres, reconnaissant qu'elles ont été trop souvent passives, ou indifférentes, lui apporteront-elles, dans un élan nouveau, des dons multiples et la nécessaire variété des idées et des tempéraments ? Gardons-nous de sombrer dans des discussions inutiles. Prenons loyalement nos responsabilités et allons de l'avant. »

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ÉDUCATEUR 1937

Rapport du Rédacteur au Comité de rédaction.

(Extraits)

Chers collègues,

Le rapport d'un rédacteur qui n'est pas encore à la fin de sa première année d'activité ne peut être que l'exposé de ses tentatives, et que la constatation de réussites ou d'échecs dans ce qui n'est jusqu'à présent qu'un essai...

Je vais donc, pour vous faire comprendre dans quel esprit j'ai travaillé, faire devant vous un court compte rendu de cet essai.

Dans les numéros 3 et 4 de *L'Educateur*, j'ai tenté de montrer à mes lecteurs de quelle manière j'envisageais mon travail. J'ai relu ces lignes avant de rédiger ce rapport et ne trouve aujourd'hui rien à y changer. En revanche, je pourrais y ajouter quelques réflexions tirées de cette courte expérience.

Il ne pouvait s'agir d'opérer une transformation subite de notre journal, de lui donner une forme, une allure nouvelle. Je n'ai jamais eu la prétention d'être un magicien.

D'autre part, je sais trop ce que représentent l'expérience et la tradition dans une œuvre comme *L'Educateur* qui n'est pas un commencement, mais une continuation.

Mes buts, vous les connaissez déjà ; ils sont communs avec ceux de la S. P. R. J'en ai déjà parlé et écrit. Je ne fais que les rappeler : Obtenir plus de cohésion, plus de compréhension entre nos collègues romands, un échange d'idées profitable à tous ; chercher plus d'unité dans l'action de l'Ecole populaire, défendre nos conquêtes dans le domaine de l'instruction et de l'éducation en même temps que nos valeurs culturelles ; élargir le cercle des instituteurs qui s'intéressent d'une manière active à l'*Educateur ;* aider le comité de la S. P. R. dans la mesure de mes moyens. Dans le domaine de la pédagogie pratique, apporter à nos collègues le plus de renseignements possible, qu'ils puissent directement utiliser dans leurs classes. (Ce dernier point devant retenir tout spécialement notre attention.)...

Mes premiers efforts ont consisté à maintenir le contact avec d'anciens collaborateurs du journal et à susciter des collaborations nouvelles...

En même temps, j'essayais d'intéresser à *L'Educateur* les Genevois, rétifs par nature. Certains répondirent tout de suite avec enthousiasme et devinrent pour moi des aides précieux.

Par ailleurs, un effort particulier tenté du côté des jeunes fut loin d'être couronné de succès.

J'ai essayé ensuite d'orienter un peu le travail de nos collabora-